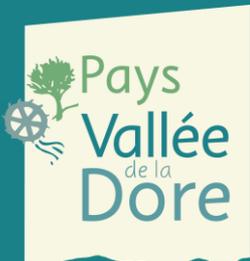


Présentation

Un exemple de mutualisation au sein d'un syndicat mixte à la carte de Parc

Lundi 7 novembre 2016



l'Auvergne, côté soleil levant

Un peu d'histoire et de géopolitique

- À l'origine, dès 2006, deux associations de préfiguration, AREBAT sur le bassin de Thiers et PALDF sur la bassin d'Ambert
 - Qui se sont réunies à l'initiative du Conseil Régional d'Auvergne dans le cadre du contrat territorial « Auvergne + »
 - Et avec l'ambition d'ores et déjà de travailler ensemble, sur des sujets partagés, entre autre, la culture, la santé, la mobilité et l'habitat
- Et en complémentarité avec la charte du Parc adoptée en 2012

1999 : Emergence de l'interco



2006 - 2007 : Prémices du Pays Auvergne + 1^{ère} G



2010 - 2012 : Création Pays Vallée de la Dore Auvergne + 2^{ème} G Adoption de la Charte

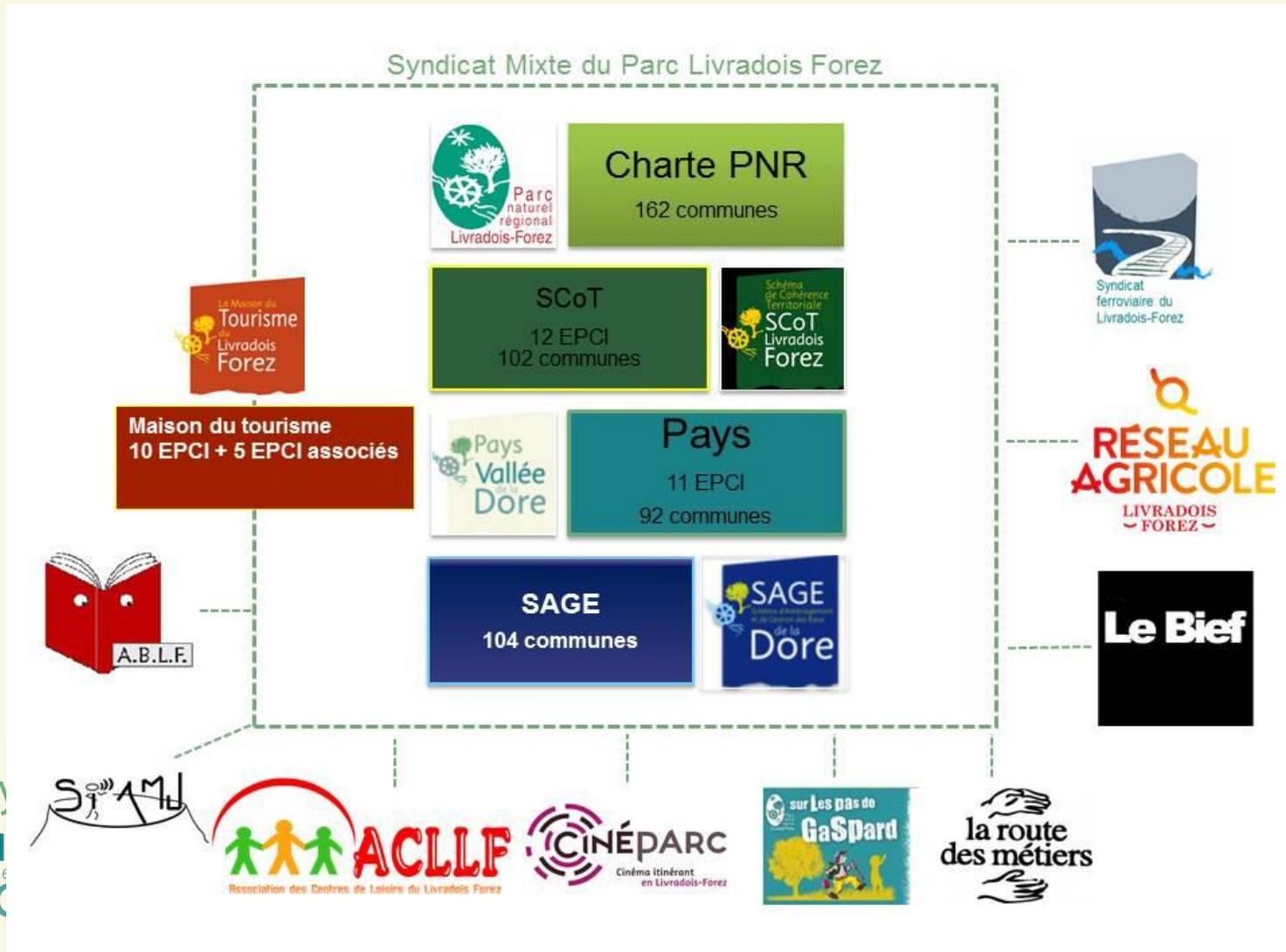
Un peu de géographie

- Est du **Puy-de-Dôme**
- Nouvelle région **Auvergne – Rhône – Alpes**
- **11** communautés de communes
- **92** communes
- **1860** km²
- Intégré dans le **PNR Livradois-Forez**
- **82 000** habitants

- Demain 3 EPCI et 85 000 hab.



Depuis avril 2015



Le syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc

Un syndicat mixte à la carte, avec

- La « Charte du Parc naturel régional 162 communes dont :

- 158 communes dans le périmètre
- 4 communes associées

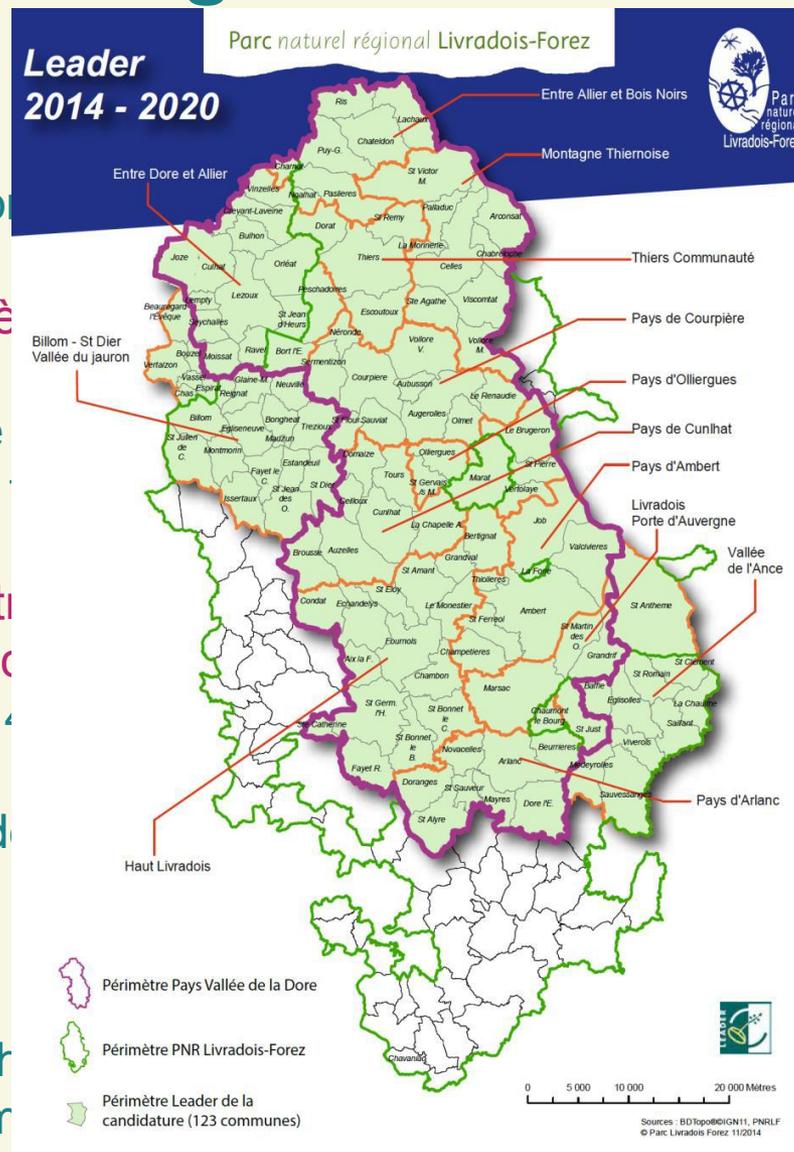
- La « Mise en œuvre du SAGE de (et de Gestion des Eaux) - depuis 2014 dont :

- 91 communes dans le périmètre
- 13 communes hors périmètre

- Le GAL Parc Livradois Forez 2014 de communes
- Le « Pays Vallée de la Dore » – d'anciennes communautés de communes

1 compétence transférée

- Le « SCoT Livradois-Forez » (Schéma de Cohérence Territoriale) depuis 2015 – concerne 12 communes



Et toujours un Pays dans l'action

- Hier Auvergne +
- Demain, contrat de ruralité ?

Contrac-
tualisation

- Hier CCT version région
- Demain CCT au service d'une politique culturelle de territoire, avec les réseaux porteurs de diffusions et pratiques culturelles

Politique
culturelle

- Hier, 1^{er} CLS auvergnat signé en 2012
- Accompagnement des professionnels de santé
- Demain, CTS au sein de la nouvelle ARS

Contrat
Local de
Santé

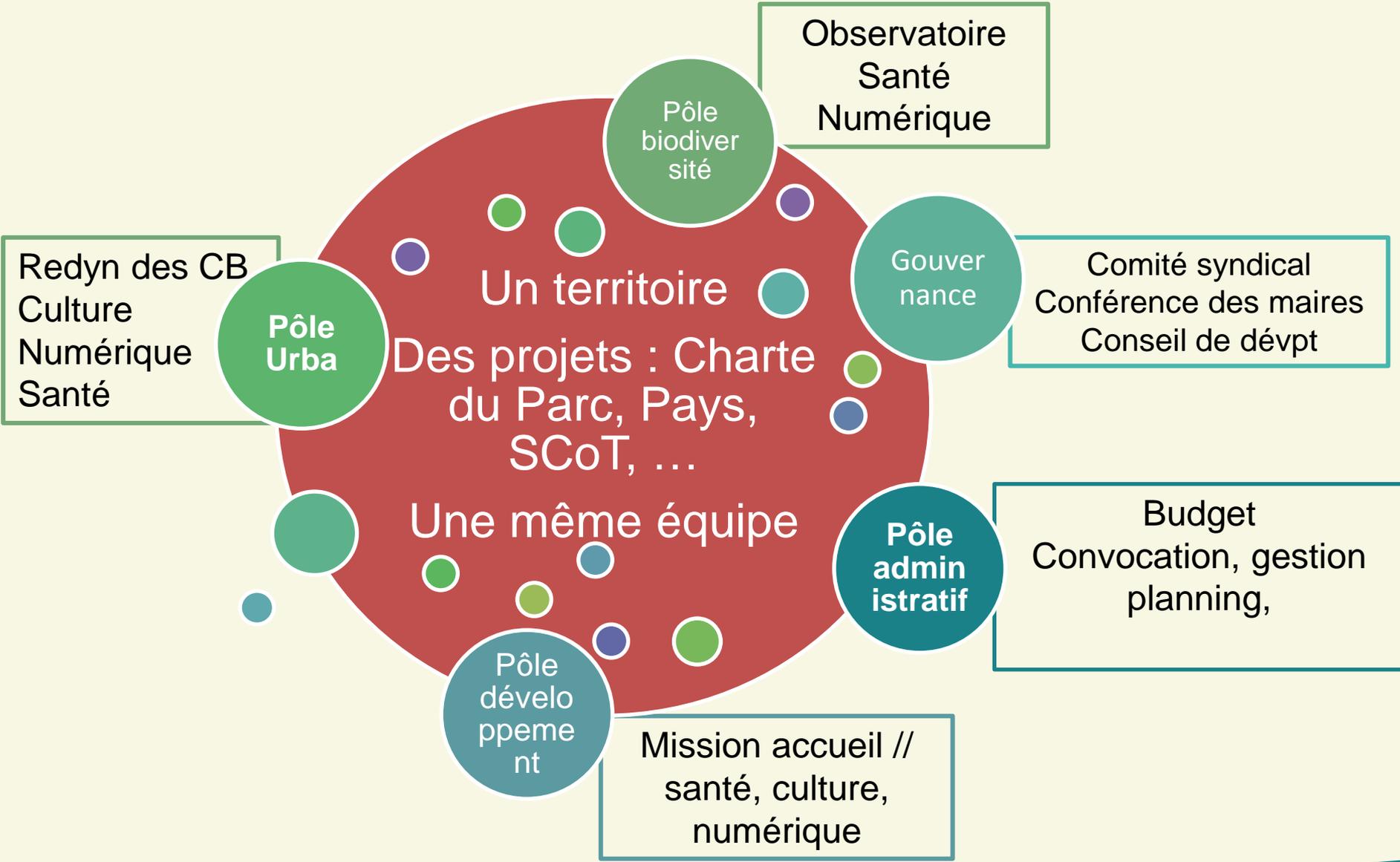
- Observatoire de la mobilité
- Lancement des Assises de la Mobilité (SIVU Thiers)
- SCoT
- Numérique ...

Mobilité
Numérique
Habitat

Pour résumer

Rivière
Parc
Vie
Coopération
Mutualisation
Faire
Santé
Mille-Feuille
Attractivité
ensemble
Culture
Qualité de

Parc, Pays, ... Même combat



COMMUNICATION

Quel bilan portons-nous depuis 18 mois de mise en œuvre ?

Avantages/Opportunités

- Un outil juridique unique et des « missions » à la carte
- Le Pays toujours objet du désir des EPCI membres et prêt à se réinterroger dans le cadre des EPCI XXL
- Des missions complémentaires Parc/Pays (exemple sur l'habitat)
- La chargée de mission est intégrée à l'équipe du Parc au sein du Pôle Politique territoriale (Leader, SCoT et Pays)
- Un(des) territoire(s) bénéficiant des l'ensemble des outils de développement

Inconvénients/Menaces

- Délitiation de la mission « Pays » au sein du « Parc »
- Fonctionnement de deux comités syndicaux et deux budgets autonomes (hier périmètre dif. Demain périmètre identique)
- Nouvelle politique régionale (hier, Région incitative à l'émergence des Pays, aujourd'hui, à la faveur des nvx EPCI) et fin de soutien à l'animation
- Le cadre juridique « syndicat mixte ouvert » ne permet pas au Pays de devenir PETR